

En cause, l'alcool et la vitesse

Parmi les causes principales d'accidents mortels en 2015, on retrouve la vitesse, les erreurs de règles de priorité (surtout chez les moins de 15 ans), l'alcool et les stupéfiants.

La vitesse excessive ou inadaptée reste la 1^{re} cause principale des accidents mortels. Depuis 2012, les vitesses moyennes pratiquées ont augmenté de 4 km/h sur autoroute et de 2 km/h sur les routes à 2 x 2 voies.

L'alcool serait la cause principale d'au moins 20% des accidents mortels. Lors des nuits de week-end et les jours fériés, l'alcool est présent dans près de 2 accidents sur 3.

En 2015, la présence de stupéfiants a été constatée dans 22,8 % des accidents mortels chez au moins un conducteur impliqué.

D'autres manquements sont recensés parmi les facteurs d'accidents : **ne pas boucler sa ceinture** systématiquement à l'avant comme à l'arrière, **téléphoner en conduisant**, **consommer du cannabis**, **conduire sans permis, fatigué (responsable de 1 accident sur 3 sur autoroute et 1^{re} cause de mortalité sur ce réseau)**.



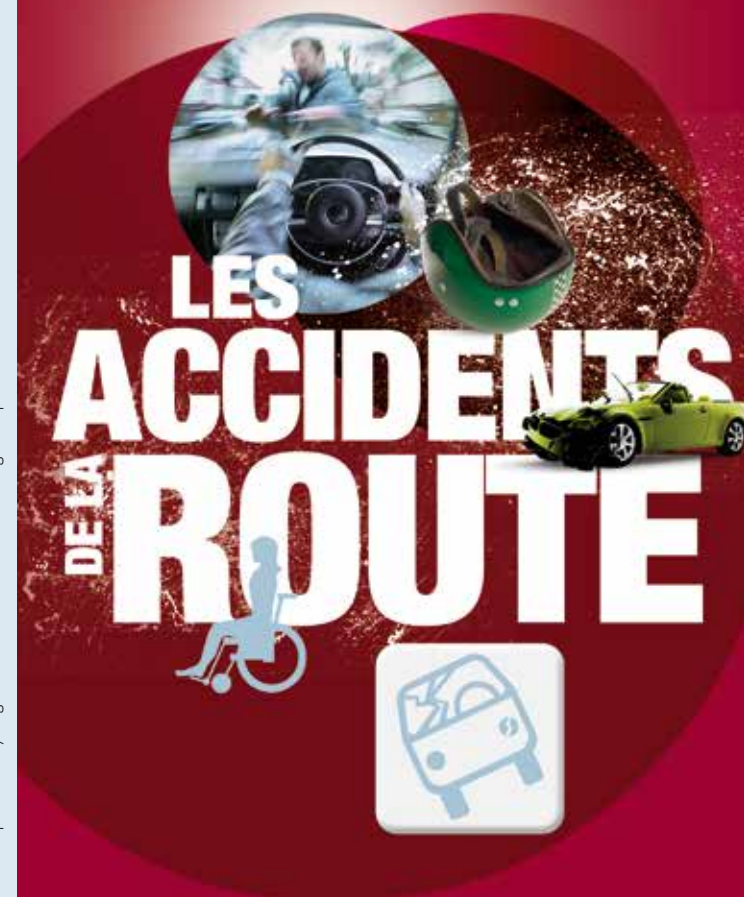
Plus d'infos

- Le portail internet de la Sécurité routière propose l'information de référence et les ressources pour faire le tour de la question : www.securite-routiere.gouv.fr
- La Prévention routière édite des dépliants d'information sur les grands thèmes de la sécurité routière. A consulter et à télécharger sur www.preventionroutiere.asso.fr
Le réseau de l'association est implanté localement. Coordonnées nationales : Association Prévention routière 4 rue Ventadour 75001 Tél. 01 44 15 27 00
- La vue au volant : www.asnav.org
- L'alcool au volant : www.soufflez-vous-saurez.fr
- Pour des soirées entre jeunes en toute sécurité www.ckisam.fr
- A propos des déplacements routiers professionnels travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques/autres-dangers-et-risques/article/risque-routier-professionnel
- Préparer un déplacement et connaître l'état de la route www.bison-fute.gouv.fr
- Pour connaître le nombre de points de son permis de conduire, consulter le service Télépoints sur tele7.interieur.gouv.fr/tlp/
- Pour ceux qui circulent en deux roues www.restez-motard-a-moto.fr
- A propos de la conduite sous l'emprise de la drogue www.cannabisetconduite.fr

www.mnh-prevention.fr



Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance.



Septembre 2016 - Crédit photo : GettyImages - Fotolia - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Avec un parc d'environ 38 millions de véhicules circulant en France, la route est un espace à utiliser avec prudence et à partager en bonne intelligence. La question est complexe, mais il existe un Code de la Route qui réglemente les usages. Cet espace de liberté ne doit pas se transformer en arène où règne la loi du plus fort. Les pouvoirs publics ont mis en place tout un arsenal pour diminuer le nombre d'accidents. Cependant la répression ne peut pas tout en dépit de chiffres encourageants. Le comportement demeure la clé de la réussite pour tendre vers une route sereine et apaisée.

Une exposition inégale

Globalement, les jeunes adultes de 15 à 29 ans sont surreprésentés parmi les victimes de la route puisqu'ils représentent à eux seuls 1/3 des blessés graves et des personnes tuées. Près de 15 % des personnes tuées sur la route sont des piétons, dont la moitié des personnes âgées. Les personnes âgées ont des accidents moins fréquents mais plus graves et souvent mortels. A l'honneur : les femmes, qui ne représentent « que » 25 % des personnes tuées ou blessées gravement. Seules 8 % d'entre elles sont impliquées dans des accidents mortels avec un taux d'alcool positif.

Des périodes et des lieux à surveiller

La nuit, le week-end et l'été sont les moments où l'on constate le plus d'accidents mortels. Un pic quotidien est observé tôt le matin, entre 6 et 8 h, et aux alentours de 16-18 heures. Les conditions météorologiques ont des conséquences directes en cas de pluie et de brouillard. Les routes de rase campagne (nationales et départementales) sont les plus dangereuses près de 63 % des tués. À noter : la mortalité sur autoroutes – 8,6 % en 2015, a augmenté de 23 % par rapport à 2014.

Les chiffres

- 56 603 accidents corporels en 2015
- 3 461 personnes ont perdu la vie en 2015 sur les routes de France : il s'agit de la 2e année consécutive de hausse de la mortalité routière
- 70 802 blessés dont 35 000 blessés graves : en baisse de 3,1 % par rapport à 2014



À respecter au quotidien

Avant de prendre la route

- **Sobriété** : contrôler son alcoolémie avec un éthylotest ou se souvenir que 0,2 gramme par litre de sang sont obtenus en consommant un verre de vin (12,5 cl à 11°) ou un verre de bière (25 cl à 5°) ou un verre de whisky ou d'apéritif anisé (4 cl à 40°). De même, ne pas consommer de produits stupéfiants (cannabis, ecstasy, cocaïne...). À noter : le cocktail cannabis/alcool multiplie par 15 au moins le risque de causer un accident mortel.
- **Ceinture** : penser à faire boucler les ceintures des passagers à l'avant et à l'arrière. Les enfants de moins de dix ans doivent être installés dans un système de retenue homologué, adapté à leur morphologie et à leur poids ou directement sur le siège du véhicule avec la ceinture de sécurité attachée. Pour les motards, ne pas oublier le casque !
- **Téléphone** : l'éteindre ou le mettre sur messagerie ou sur mode vibreur.
- **Entretien du véhicule** : penser à vérifier l'état de l'éclairage et de la signalisation, des pneus et des freins, et à effectuer le contrôle technique dans les délais (le 1er contrôle doit être effectué dans les 6 mois précédant la date du 4e anniversaire de la 1re mise en circulation du véhicule ; les suivants tous les 2 ans).



- **Côté santé** : faites contrôler votre vue car celle-ci évolue avec l'âge ; attention aussi aux médicaments qui altèrent la conduite en vous reportant aux pictogrammes sur la boîte.
- S'informer des conditions routières du trajet pour connaître le trafic, la météo, etc.
- Avoir ses papiers : permis de conduire et certificat d'assurance.

Sur la route

- **La vitesse** : surveiller son compteur ou mettre en marche le système dont dispose votre véhicule (régulateur; limiteur; alarme...). Adapter votre vitesse aux circonstances et aux lieux pour en rester maître. Plus la vitesse est élevée, plus la distance de freinage est importante.
- **Les limitations de vitesse** : elles changent en fonction du lieu, de la météo et du statut du conducteur.
- **La signalisation** : la respecter. Les panneaux sont porteurs d'informations utiles pour votre sécurité.
- **La fatigue** : ne pas tricher avec elle et apprendre à reconnaître les symptômes. Une pause toutes les deux heures n'est pas de trop. Les heures à risques sont entre 2h et 5h la nuit et entre 13h et 15h le jour.
- **En ville** : la densité urbaine induit la présence de piétons, de cyclistes, de motos qui demandent une vigilance plus grande.
- **Les enfants** : penser à les faire sortir de la voiture côté trottoir.



6 idées reçues... à oublier

« En roulant à 150km/h au lieu de 130 sur autoroute, je gagne du temps »

Vous gagnerez seulement 6 minutes par 100 km parcourus avec une consommation de carburant et des dépenses plus élevées sans parler de la pollution.

« En tant que passager arrière, seule ma vie est en danger si je ne m'attache pas »

En cas de collision, le poids est démultiplié. Lors d'un choc à 50 km/h, une personne de 75 kg non attachée se transforme en un projectile de 2,5 tonnes, ce qui a des conséquences dramatiques pour vous et les autres passagers.

« Marcher dans la rue en téléphonant est sans risque »

Piéton, c'est être aussi un usager en circulation, fragile car sans protection. On perçoit mal en téléphonant son environnement et on peut ne pas avoir le temps d'analyser une situation dangereuse quand on traverse une chaussée. C'est aussi valable au volant d'autant que son usage tenu en main est strictement

interdit pendant la conduite (article R-412-6-1 du code de la route).

« Ceux qui ont des problèmes de vue le savent »

Un automobiliste sur trois voit mal et l'ignore. Un sur vingt voit très mal et ne le sait pas. Faire contrôler sa vue régulièrement.

« En diluant l'alcool, l'alcoolémie est moins élevée »

Seule la quantité d'alcool ingérée compte et non le volume ou la dilution de la boisson. Un alcool a les mêmes effets pur ou mélangé avec un jus de fruits, des glaçons ou un soda.

« Mon assurance me couvrira en cas d'accident si je me suis drogué »

L'implication dans un accident sous l'emprise de stupéfiants constitue une faute de nature à limiter - ou même exclure - votre droit à indemnité.